

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
198^e année
10 mars 2022
n° 9 / 7942^e
pages 457 à 504

CHRONIQUE / Propriété

La désubjectivation du patrimoine

> *Thierry Revet*

469

ÉDITORIAL

457 La langue et la nation, *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 460 Transport aérien (retard): correspondance sur le territoire d'un État membre
- 461 Testament international (langue): compréhension par le testateur
- 462 Données personnelles (traitement): communication à l'administration fiscale
- 463 Accord collectif (exception d'illégalité): invocation par un CSE
- 465 Avocat (robe): interdiction par le conseil de l'ordre de tout signe distinctif

POINT DE VUE

467 Le retrait de DataJust, ou la fausse défaite des barèmes, *Vincent Rivollier, Manon Viglino et Christophe Quézel-Ambrunaz*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 482 **Panorama:** Droit des marques, *Jean-Pierre Clavier*
- 492 **Notes:** Force obligatoire du contrat et convictions religieuses du salarié à l'épreuve des discriminations, *note sous Soc. 19 janv. 2022, Jean Mouly*
- 497 Clients mystères et loyauté de la preuve, *note sous Com. 10 nov. 2021 [2 arrêts], Catherine Golhen*
- 501 Rescision pour lésion: le délai raisonnable pour opter peut durer quatre ans!, *note sous Civ. 3^e, 5 janv. 2022, Sandrine Tisseyre*

ENTRETIEN

504 Patrice Hilt – Présentation de la loi n° 2022-219 du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption

DALLOZ

Lefebvre Dalloz

Version numérique incluse*

322209

9 782993 122209 6

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUEÛT DE KERAVAL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)

Étranger : 906 € HT

Prix au numéro : 37,78 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mars 2022

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



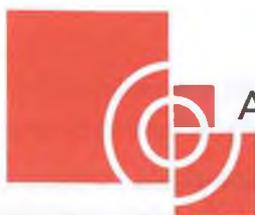
Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Didier Guével

457

La langue et la nation



ACTUALITÉS

460

DROIT DES AFFAIRES

Contrat d'affaires

Transport aérien (retard) : correspondance
sur le territoire d'un État membre,
CJUE 24 févr. 2022

Entreprise en difficulté

Admission des créances (contestation) :
saisine de la juridiction compétente,
Com. 2 mars 2022

Liquidation judiciaire (dessaisissement) :
action en réduction d'une donation-partage,
Com. 2 mars 2022

Liquidation judiciaire (dessaisissement) :
exclusion des actes conservatoires,
Civ. 3^e, 2 mars 2022

461

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Majeur protégé (renforcement de la mesure) :
production d'un certificat médical,
Civ. 1^{re}, 2 mars 2022

Testament international (langue) :
compréhension par le testateur,
Civ. 1^{re}, 2 mars 2022

461

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (non-conformité) : preuve
du caractère apparent, Civ. 3^e, 2 mars 2022

Expropriation

Indemnisation (privation de plus-value) :
pas de contrôle de proportionnalité,
Civ. 3^e, 2 mars 2022

462

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Données personnelles (traitement) :
communication à l'administration fiscale,
CJUE 24 févr. 2022

462

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Collaborateur de justice (protection) : usage
d'une identité d'emprunt, Civ. 1^{re}, 2 mars 2022

463

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Obligation de sécurité (souffrance
psychologique) : responsabilité de l'employeur,
Soc. 2 mars 2022

Accord collectif (exception d'illégalité) :
invocation par un CSE, Soc. 2 mars 2022

Accord collectif (exception d'illégalité) :
invocation par un syndicat non signataire,
Soc. 2 mars 2022

Journaliste professionnel (critère) : revue d'une
association professionnelle, Soc. 2 mars 2022

465

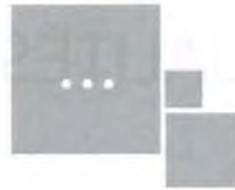
PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Profession juridique et judiciaire

Avocat (robe) : interdiction par le conseil
de l'ordre de tout signe distinctif,
Civ. 1^{re}, 2 mars 2022

Voie d'exécution

Saisie immobilière (adjudication) : action
en résolution de la vente, Civ. 3^e, 2 mars 2022



POINT DE VUE

467

Le retrait de DataJust, ou la fausse défaite des barèmes par Vincent Rivollier, Manon Viglino et Christophe Quézel-Ambrunaz



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

469

La désubjection du patrimoine par Thierry Revet

PANORAMA

482

Droit des marques janvier 2021 – décembre 2021 par Jean-Pierre Clavier

NOTES

492

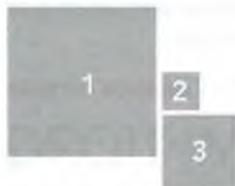
Force obligatoire du contrat et convictions religieuses du salarié à l'épreuve des discriminations, note sous Soc. 19 janv. 2022 par Jean Mouly

497

Clients mystères et loyauté de la preuve, note sous Com. 10 nov. 2021 [2 arrêts] par Catherine Golhen

501

Rescision pour lésion: le délai raisonnable pour opter peut durer quatre ans!, note sous Civ. 3^e, 5 janv. 2022 par Sandrine Tisseyre



ENTRETIEN

504

Patrice Hilt – Présentation de la loi n° 2022-219 du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

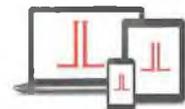
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr